

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor inestimable de Saint-Joseph](#)[°Collection 1646 - Trésor inestimable de Saint-Joseph - Jean Piot](#)[°Item 1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)[Fichier 1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome](#)

1646 - Jean Piot - Trésor inestimable de Saint-Joseph - BNC Rome

Auteurs : Antoine de la mère de Dieu

À S. Joseph. III. Piot. 179
mieux vne autre fois, qu'il le sup-
plioit de luy pardonner pour
cette fois la qui estoit la pre-
miere faute qu'il auoit commise :
le Capitaine luy replica, *in bella*
non licet his peccare, ah ! dit-il, il
n'est pas permis d'errer deux fois
en guerre. Ah ! nous en pouuons
dire le meisme de la mort. *In mor-*
te non licet his peccare. Il n'y a plus
de remede si on n'a pas bien reu-
lé la premiere fois, c'en est fait
pour toute vne eternité. Là où
tombera l'arbre, là il demeurera
eternellement. Si c'est du costé de
l'Aiglon de la froidure, & de la *pluie*
disgrace de Dieu, le voila mal-
heureux pour vn iamaïs. Ietté aux
flammes eternelles. Si c'est du co-
sté du Midy de la chaleur de la *grace*
grace, & de l'amour de Dieu ; le *bon*
voila eternellement heureux ; *ne*
planté au courant de ce fleuve
qui arrose la Cité de Dieu.
Puis donc qu'il nous importe
tant de bien mourir, ou pour

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

LangueFrançais

SourceRoma (It), Biblioteca Nazionale Centrale di Roma, 8. 22.G.64

Format (largeur x format)12°

CouvertureAvignon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne
nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/BNC di Roma

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00702.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.18 Mo

Dimensions : 717 x 1250 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 24/07/2017 Dernière modification
le 02/08/2024